

## La noblesse occidentale à la fin du Moyen Age: bilan historiographique et perspectives de recherche

Martin Aurell
Université de Poitiers - C.E.S.C.M.

La recherche sur la noblesse occidentale à la fin du Moyen Age se porte bien. Partout en Europe de nombreux travaux sont publiés, qui précisent notre connaissance de ce groupe social. L'historiographie la plus actuelle semble touchée par ce renouveau. A quelques exceptions près, toutefois, l'engouement pour l'aristocratie est relativement récent, et fait fi des préjugés qui s'attachaient naguère à l'histoire des élites. Il coïncide avec la découverte d'une histoire sociale fondée sur la prosopographie, c'est-àdire sur l'étude biographique de maints personnages afin de les replacer dans un réseau global de parenté, de solidarité et de clientèle<sup>1</sup>. Or, aussi bien le groupe nobiliaire que les XIIIe-XVe siècles constituent, en raison de l'abondance et la diversité des sources, un champ d'érudition rêvé pour celui qui voudrait appliquer cette méthode. Chroniques et mémoires, témoins de la conscience subjective des nobles décrivant le devenir social, mais aussi en apa-rence plus objectifs relevés de feux, minutes notariales, enquêtes administratives ou procès-verbaux judiciaires foisonnent. Au cours de cette période, en effet, la diffusion de l'écriture dans l'aristocratie et la genèse de l'Etat moderne de type bureaucratique augmentent la masse documentaire.

Le temps des synthèses est arrivé. Un superbe La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII, dû à Philippe Contamine, vient de paraître en octobre 19972; ampleur d'information, largeur de conclusions et clarté d'exposition en sont les marques. Ce livre emboîte de peu le pas aux visions d'ensemble de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A ce titre, la naissance de la revue *Medieval Prosopography* à l'Université de Michigan en 1980 est des plus significatives.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Paris, P.U.F. (Collection «Moyen Age»). Cet ouvrage comporte une abondante bibliographie à jour.



Marie-Thérèse Caron<sup>3</sup> sur le pouvoir royal et la noblesse en France et de Marie-Claude Gerbet<sup>4</sup> sur les noblesses espagnoles. Outre-Manche, Maurice Keen a également rédigé deux ouvrages d'une envergure similaire<sup>5</sup>. Ces livres n'auraient pas été possibles, du moins dans leur visée générale, sans l'apport, fondamental au sens fort du terme, de nombreuses monographies familiales et régionales, retraçant l'histoire d'une ou plusieurs lignées nobi-liaires dans un espace restreint. De jeunes médiévistes choisissent souvent un tel thème pour leur doctorat et la recherche dans son ensemble gagne beaucoup à être étayé sur ces études érudites, qu'un regard superficiel pourrait qualifier d'étroites ou pointues.

La croissance de l'Etat, caractéristique de la période, est au cœur de la problématique sur la noblesse de la fin du Moyen Age. Tendant à accorder, d'après les catégories de Max Weber (1864-1920), le monopole de la violence à la royauté, elle permet d'envisager l'aristocratie sous un jour nouveau. En particulier, cette consolidation accorde au monarque une grande partie du pouvoir de ban, de contrainte, de punition et de jugement, détenu jusqu'alors par les seigneurs. Elle est la toile de fond de plusieurs des nouveaux domaines de recherche.

Elle détermine la destinée légale de la noblesse et le statut personnel des nobles. En 1939, Marc Bloch avait écrit que c'est au XIIIe siècle qu'une mutation capitale pour l'aristocratie était intervenue: de «noblesse de fait», elle devenait alors «noblesse de droit»<sup>6</sup>. L'Etat naissant avec majuscule en faisait, en somme, un état avec minuscule. L'apparition de l'institution de l'anoblissement royal, obtenue, dès le règne de Philippe le Bel en France, par des lettres patentes émanées de la chancellerie, est significative de cette concomitance. Etat (status) est le terme qui, depuis au moins le XIIe siècle, désigne toute catégorie juridique de la hiérarchie sociale; on parlera plus tard d'ordre (ordo). Les critères économiques ne suffisent pas, à eux seuls, pour définir chacune de ces strates, coupant le spectre social aussi bien sur le plan vertical qu'horizontal: dans le premier état des assemblées représentatives, il y a des évêques qui dominent un vaste temporel domanial, voire une

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Noblesse et pouvoir royal en France (XIIIe-XVIe siècle), Paris, Armand Colin, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les noblesses espagnoles au moyen âge (XIe-XVe siècle), Paris, Armand Colin, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Chivalry, New Haven, 1984.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La société féodale, Paris, Albin Michel, 1968 (5e édition), pp. 445-460.



principauté territoriale, mais aussi de curés villageois réduits à la portion congrue. *Mutatis mutandis*, et même si le problème est plus complexe, une telle interprétation peut être appliquée au second état. L'existence d'un ordre ne se justifie donc pas par la seule fortune de ses membres, mais par de subtiles codes de reconnaissance sociale, que l'historien a parfois du mal, à un demi millénaire de distance, à définir avec précision.

La noblesse, ordre ou état, apparaît désormais comme une réalité juridique, dotée de droits et de devoirs spécifiques, de privilèges au sens étymologique de privata lex. Elle est moins une affaire de train ou genre de vie que de naissance, de sang. L'exemption des nouvelles taxes ou l'existence de tribunaux propres pour les nobles font partie de cette nouvelle définition légale de la noblesse. Aussi importants dans une civilisation où le paraître et l'être se confondent, des marqueurs extérieurs montrent, aux yeux de tous, qu'on appartient à cet ordre: armoiries et devises aristocratiques, chausses écarlates ou soieries leur sont réservées par certaines lois somptuaires. Une préséance est accordée aux nobles dans les cérémonies officielles.

Il est intéressant de remarquer que cette apparition d'un ordre nobiliaire coïncide avec la fixation du servage, devenu un statut personnel propre à quelques familles paysannes, dont les membres sont soumis par héritage à des taxes récognitives et attachés à la glèbe<sup>7</sup>. Cette concrétisation de la servitude va de pair avec la redécouverte du droit romain, qui est par ailleurs une technique des plus efficaces de la construction de l'Etat monarchique. Or, l'adscriptio du code de Justinien, synonyme dès le XIIIe siècle de l'état des paysans asservis, reflète en creux l'ordo equestris que devient alors la noblesse sous la plume de ce qui pensent la société.

La chronologie de l'enracinement juridique de l'aristocratie n'est pas dégagée de façon unanime par les historiens. Marc Bloch plaçait cette transformation capitale dans les années 1200. En revanche, Philippe Contamine<sup>8</sup>, qui insiste sur la faiblesse quantitative que présente au sein de l'aristocratie cette évolution encore au XIIIe siècle, ou Joseph Morsel<sup>9</sup> tendraient à retarder cet ordonnan-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Paul FREEDMAN, *The Origins of Peasant Servitude in Medieval Catalonia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991

<sup>8</sup> o.c., p. 329, n. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Une société politique en Franconie à la fin du Moyen Age: les Thüngen, leurs princes, leurs pairs et leurs hommes (1275-1525), Thèse inédité,



cement jusqu'au XVe siècle. Dans des travaux aussi denses que suggestifs, ce dernier auteur installe, en effet, la «sociogenèse» de la noblesse autour de 1450, où le terme *nobilitas* est utilisé, pour la première fois, pour désigner le groupe nobiliaire tout entier; l'originalité de l'espace germanique qu'il étudie tient à ce que cette naissance, indépendante d'une construction étatique manquée, échappe au prince.

On aurait le beau rôle en se réfugiant derrière la prétendue diversité géographique médiévale pour éviter le débat sur la chronologie de la taxinomie sociale de la fin du Moyen Age. Mais force est de constater combien la genèse de l'Etat royal et de l'état nobiliaire vont de pair. Or, les pays à l'ordonnancement précoce ne seraient-ils pas les méditerranéens, administrés par des royautés bureaucratiques qui imitent les méthodes de gouvernement de la Sicile byzantine et des Etats pontificaux surencadrés? Dans ces terres, le droit romain, érigé en méthode administrative et en idéologie politique, est largement diffusé parmi les élites gouvernantes et pensantes qui donnent un cadre hiérarchique et légal à la société.

Perçue plus que jamais comme un groupe à part, la noblesse devenue un ordre se donne une identité collective. La construction de sa mémoire en tant que groupe est l'un des axes autour desquels est bâtie la brillante thèse d'Etat de Georges Bischoff, Noblesse, pouvoirs et société: les pays antérieurs de l'Autriche (milieu XIVemilieu XVIe siècle)<sup>10</sup>. Ce qui est vrai pour l'Alsace, terre des marges éloignée d'un centre de pouvoir étatique, l'est aussi pour les autres principautés occidentales. Des généalogistes issus de la noblesse retracent alors l'histoire de leur propre maison. Dans le pays basque, Lope García de Salazar (1399-1476) met en scène, dans El libro de Bienandanzas e Fortunas, un prétendu ancêtre scandinave de sa famille, venu avec de nombreux compagnons prêter mainforte à ses cousins Goths en lutte contre les Arabes: ici, comme dans le comté de Flandre quelques siècles auparavant, l'histoire de

Université de Paris-IV, 1993; «Crise? Quelle crise? Remarques à propos de la prétendue crise de la noblesse allemande à la fin du Moyen Age», dans Sources. Travaux historiques, n° 14, 1988, pp. 17-42, titre où le lecteur averti aura sans doute deviné l'érudite allusion à Supertramp; «Changements anthroponymiques et sociogenèse de la noblesse en Franconie à la fin du Moyen Age», dans M. BOURIN (éd.), Genèse médiévale de l'anthoroponymie moderne, Tours, Presses Universitaires, 1995, pp. 89-119.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Soutenue en janvier 1997 à l'Université de Strasbourg, sa publication, dans les presses de cet établissement, est prévue pour 1998.



l'aïeul issu des rangs des aventuriers vikings a la vie dure<sup>11</sup>. A la fin du Moyen Age, la conscience généalogique des lignées nobiliaires se concrétise dans des œuvres historiographi-ques dont les auteurs sont parfois les aristocrates eux-mêmes.

Plus largement, d'autres mythes des origines rendent alors compte de la genèse ancienne de la noblesse et, par contrecoup, de la servitude. En Catalogne, les nobles descendraient des douze compagnons d'Otger Cataló, qui libérèrent par les armes le territoire de l'Islam, tandis que les serfs seraient les arrières-petits-enfants des collaborateurs des arabes. En Hongrie, les nobles proviennent de la souche des guerriers d'Attila, contrairement aux paysans, asservis — d'après le Tripartitum de 1514<sup>12</sup> — pour ne pas avoir voulu répondre à son appel militaire. La nouveauté de cet imaginaire réside — semble-t-il — dans la définition collective de la mémoire aristocratique. Comme par le passé, cependant, tout personnage intégrant, à la suite d'une ascension sociale, l'aristocratie, se doit de construire un passé généalogique mythique le rattachant à un héros fondateur. Tel prévôt de Paris de la fin du XIVe siècle se voudra, par exemple, issu de l'ancienne lignée d'un compagnon d'armes de Charles Martel<sup>13</sup>. A l'opposé, l'éviction des familles de magnates du gouvernement de Florence s'accompagne de leur changement d'armoiries<sup>14</sup>. Ces manipulations de la mémoire sont essentielles pour comprendre l'identification accrue de la noblesse à un ordre dirigeant.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Sabino AGUIRRE, Lope García de Salazar. El primer historiador de Bizkaia (1399-1476), Bilbao, Diputación Foral de Bizkaia, 1994.

<sup>12</sup> Cité par Erik FÜGEDI, *The Elefánthy Saga*, Budapest, C.E.U., 1996. A la Central European University de Budapest, János Bak et Damir Karbic animent un programme de recherches sur la noblesse en Europe centrale à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne, qui attire de nombreux jeunes chercheurs. Une première table ronde a permis, le 18 et 19 octobre 1996 de faire le point sur les problématiques et voies de recherches communes à ces travaux.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Boris BOVE, «Un cas d'ascension sociale à la fin du XIVe siècle: Audoin Chauveron, prévôt de Paris», dans Revue Historique, 1996, pp. 49-82.

<sup>14</sup> Christiane KLAPISCH-ZUBER, «Rupture de parenté et changement d'identité chez les magnats florentins du XIVe siècle», dans *Annales*. *Economies*. *Sociétés*. *Civilisations*., 1988, pp. 1205-1240, et Michel PASTOUREAU, «Stratégies héraldiques et changements d'armoiries chez les magnats florentins du XVe siècle», *Ibid.*, pp. 1241-1256.



D'autres codes font apparaître cette prépondérance. Nous avons évoqué le vêtement et les armoiries, marqueurs identitaires des plus voyants. Sous la plume de Baudouin van den Abeele<sup>15</sup>, la pratique de la fauconnerie dégage une forte spécificité sociale. Du moins le Roman de la rose l'affirme-t-il sans ambages: il ont chien et oiseaus / pour sembler gentis damoiseaus. Dans les fresques et enluminures, le faucon est souvent l'attribut de la noblesse et de la liberté. Le vassal l'offre, d'ailleurs, à son seigneur, cadeau plus prestigieux que les éperons d'or, accompagnant l'hommage qu'on recoit et qu'on prête entre des gens bien-nés. Les traités médiévaux débattent, en outre, sur la main, droite ou gauche, où il faut porter le gant et le faucon: si la droite est libre, les manipu--lations sur le rapace s'effectuent plus aisément, mais, la gauche étant prise, il devient difficile de se hisser sur un cheval; les discussions autour de ce sujet, en apparence anodin, témoignent des modes et des codes sociaux aristocratiques; on reconnaît le rustre à la mauvaise posture de son oiseau. La chasse, les jeux ou la table sont d'autres espaces où se déploient les manières aristocratiques, toujours imitées par les catégories sociales «arrivées». Néanmoins, ces codes, qui créent la «distinction», c'est-à-dire aussi bien le savoir-vivre que la différence sociale, relèvent des pratiques sociales, de la mode. Ils ne sauraient être confondus avec les normes juridiques de l'ordonnancement, entérinés par les instances supérieures de gouvernement.

Intégrer l'ordre nobiliaire reste l'un des idéaux premiers des serviteurs de la couronne. Françoise Autrand insiste sur la recherche de l'anoblissement par le roi des juges du parlement de Paris, milieu familial cohérent, nouvelle noblesse aux commandes du système judiciaire français<sup>16</sup>. Une quête identique de reconnaissance sociale par l'entrée dans la noblesse se retrouve dans les élites urbaines<sup>17</sup>. De nombreuses monographies sur la société des villes décrivent les stratégies familiales d'ascension des marchands qui investissent leur capital mercantile dans l'immobilier pour vivre

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> La fauconnerie au Moyen Age. Connaissance, affaitage et médecine des oiseaux de chasse d'après les traités latins, Paris, Klincksieck, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> F. AUTRAND, Naissance d'un grand corps de l'État. Les gens du parlement de Paris (1345-1454), Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.

<sup>17</sup> Cf. les actes du colloque de Rome de mai 1996, S.H.M.E.S. (éd.), Les élites urbains au Moyen Age, Paris-Rome, Publication de la Sorbonne-Ecole Française de Rome, 1997. Vid. aussi Thierry DUTOUR, Une société de l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Age, Paris, Honoré Champion, 1997.



de rentes et mener le genre de vie nobiliaire<sup>18</sup>. A Barcelone, cette ruée des marchands vers la noblesse date du XVe siècle, époque où ils poussent au paroxysme leur mimétisme nobiliaire et leurs stratégies matrimoniales hypergamiques; c'est alors qu'ils perdent leur identité corporative, abandonnant le quartier portuaire et la paroisse de Santa Maria del Mar pour des espaces moins professionnellement connotés. Ils se sédentarisent de même et abandonnent le risque des aventures lointaines pour vivre de confortables rentes. Cette désertion et cet abandon du goût d'entreprendre — Fernand Braudel parlait de «trahison de la bourgeoisie» — explique, en grande partie, la crise que connaît, à l'orée de l'époque moderne, la grande ville méditerranéenne, reléguée sous les Habsbourg à un rang provincial<sup>19</sup>. Partout en Occident la force d'attraction des valeurs nobiliaires est, en définitive, irrésistible. Tôt ou tard, elle entraîne les hommes arrivées dans un processus d'aristocratisation imparable<sup>20</sup>.

Légale et sociale, la structuration hiérarchique de la société globale se retrouve au sein même du groupe nobiliaire, dont on ne saurait envisager de façon homogène les maisons. Cette taxinomie interne semble particulièrement prononcée dans la péninsule ibérique, où un abîme de renommée, de fortune et de pouvoir sépare la haute de la basse noblesse. Au sommet de la pyramide, les *ricos hombres* sont tout-puissants: pas plus de douze familles composent ce groupe en Navarre, une vingtaine seulement en Aragon ou en Catalogne. Ils détiennent l'essentiel du pouvoir et des terres. A la base, le groupe des *infanzones* ou *hidalgos* castillans ou des *caballers* catalans s'enorgueillissent de leurs privilèges juridiques, de leurs exemptions fiscales et de leurs activités militaires. Ils ne sont pas moins des hobereaux qui tiennent difficilement leur rang. En Navarre, la petite noblesse se divise en deux sous-groupes: les nobles «de charte», pouvant apporter les preuves écrites de l'ancien-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cf. par exemple, Christian GUILLERÉ, Girona al segle XIV, Barcelone, Abadia de Montserrat, 1993-1994.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Jaume AURELL, Els mercaders catalans al quatre-cents. Mutació de valors i procés d'aristocratització a Barcelona (1370-1470), Lleida, Pagès editors, 1996.

<sup>20</sup> II ne faut cependant pas confondre l'aristocratisation avec l'attachement à des valeurs qui, comme l'honneur, c'est-à-dire la préservation de la réputation et de la renommée et l'augmentation de la reconnaissance sociale, ne sauraient être spécifiquement nobiliaires, Claude GAUVARD, «De Grace especial». Crime, Etat et société en France à la fin du Moyen Age, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.



neté de leur lignée, et les nobles «de sabot», qui combattent parmi les piétons<sup>21</sup>. La haute aristocratie tient à marquer ouvertement les distances à l'égard de ces nobles de second rang: dans les assemblées représentatives catalanes, il a été même question de retrancher les caballers du second ordre pour les placer dans un quart état. La situation de ces chevaliers est d'autant plus difficile que les corporations municipales leur interdisent d'occuper les sièges de leur conseil, réservés prioritairement aux marchands. En somme, la noblesse n'est pas un groupe monolithique. De profonds clivages sociaux la travaillent.

Ils sont d'autant plus creusés à la fin du Moyen Age, où les crises enrichissent les grands et appauvrissent les petits. Dans la ville de Rome, les casati baronali des Conti, Colonna, Orsini, Annibaldi et Savelli, au faîte de leur puissance, s'imposent alors, contrôlant davantage de châteaux et de juridictions seigneuriales<sup>22</sup>. Ils relèguent à un second rang les autres maisons de l'aristocratie urbaine<sup>23</sup>. Cette bipartition inégalitaire, dans laquelle les gros poissons mangent les petits, n'est pas spécifique à la ville de Rome où se construit l'Etat pontifical. Le processus de «seigneurialisation» au détriment du domaine royal et des communaux municipaux est bien connu, de même, en Castille. Une monographie vient de retracer «l'ascension(?)» des comtes d'Ureña, partis, il est vrai, de très haut: à la fin du XVe siècle, la faveur royale et des tactiques patrimoniales réussies leur valent de détenir plus de cinquante villages, avec leur justice, dans un vaste espace s'étendant de la Vieille Castille à l'Andalousie, où se trouve Osuna, le cœur de leur domaine<sup>24</sup>. L'exemple est significatif de la haute couche de l'aristo-

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Béatrice LEROY, Le royaume de Navarre à la fin du Moyen Age. Gouvernement et société, Aldershot, Variorum, 1990, et Le royaume de Navarre. Les hommes et le pouvoir (XIIIe-XVe siècle), Biarritz, J & D, 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Sandro CAROCCI, Dominazioni signorili e lignaggi aristocratici nel Duecento et nel primo Trecento, Rome, Istituto Storico et Ecole Française, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Marco VENDITTELLI, «Elite citadine: Rome aux XIIe-XIIIe Siècles», dans*Les élites urbaines...*, pp.184-191.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Francisco Javier AGUADO GONZÁLEZ, El ascenso de un linaje castellano en la segunda mitad del siglo XV: los Télllez Girón, condes de Ureña, Madrid, Editorial de la Universidad Complutense, 1990.



cratie qui tire très bien son épingle du jeu des troubles du XIVe et du XVe siècle<sup>25</sup>.

Ce groupe privilégié est bien représenté à la cour, où il prend part aux décisions du roi dans son plus proche entourage. Mais sa présence auprès du monarque répond aussi à un programme plus vaste par lequel le monarque tend à gagner la fidélité de la haute noblesse. Dès lors, le problème de ce que nous appelons, au XXe siècle, la «politesse» revêt une importance capitale pour l'historien. De plus en plus nombreux sont aujourd'hui les médiévistes et les modernistes à se pencher sur les manières, sur ces gestes qu'on croyait naguère stéréotypés ou sans signification. Les travaux précurseurs de Norbert Elias leur ont appris toute la portée sociale et politique de ces comportements extérieurs, en apparence si empruntés ou compassés. A la fin du Moyen Age, l'Etat renaît de ses cendres, concentrant tous les pouvoirs et se réservant le monopole de la coercition. Bien des seigneurs revendiquent cependant le libre exercice de la violence dans leurs châtellenies. Il faut donc leur apprendre à maîtriser leur agressivité, à respecter des instances supérieures de commandement, à accepter une discipline extérieure, à obtempérer, en somme, aux ordres du roi. Ce n'est pas une mince affaire, tant des comportements ataviques — développés dans un contexte séculaire de guerre privée au quotidien - et un goût immodéré pour l'indépendance — rejetant toute circonscription administrative qui pourrait englober leur seigneurie autonome sont profondément ancrés dans la mentalité nobiliaire. Il est bien connu que la façon la plus simple de faire adhérer les sires à ce programme royal d'étatisation est de les amener à la cour, où ils apprennent, par le biais de l'étiquette, la docilité au monarque et l'auto-discipline<sup>26</sup>. Certains parlent même de «domestication» de la noblesse, terme qu'on peut accepter dans sa signification étymologique, même s'il surprend par sa connotation de maîtrise de la sauvagerie.

<sup>25</sup> Même si elle ne jouit pas du prestige d'antan, l'étude de la seigneurie n'est pas actuellement en reste: Seigneurs et seigneuries au Moyen Age. Actes du 117e congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1992. Section d'histoire médiévale et de philologie, Paris, 1993, reédité en livre de poche.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Werner PARAVICINI, *Die Ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters*, Munich, R. Oldenbourg, 1994.



L'éducation des femmes de la haute noblesse, auxquelles un important colloque vient d'être consacré<sup>27</sup>, occupe une place importante dans ce dessein dompteur. Il suffit de songer à combien, depuis le XIIe siècle, la *fin'amors* contribue à apprendre aux jeunes guerriers à maîtriser leurs pulsions les plus primaires, en les sublimant dans l'idéalisation de la Dame que l'on n'atteint qu'après une longue attente, purificatrice du désir. La mesure, une pondération sereine et équilibrée, devient alors le pendant du joy, l'exaltation provoquée par la seule pensée de l'aimée. L'expression d'«amour courtois», que Gaston Paris (1839-1903) forgea pour décrire ces nouvelles attitudes, est lourde de sens pour notre propos. Ce qui est vrai pour l'Amour l'est aussi pour la Guerre, que le noble ne saurait plus pratiquer sans contrôle ni à sa guise en dehors des structures militaires d'Etat en plein développement. La cour est aussi le lieu où il découvre que les contraintes de la vie en société empêchent un exercice incontrôlé de la violence et des armes, derechef dûment canalisé dans l'armée royale. Il revient justement à la femme de donner le ton à la cour et d'influencer profondément ses modes de vie et ses comportements. Composé entre 1315 et 1340, le Roman de Perceforest, exprime sans ambages cette idée: «Si le gentilhomme qui a recu l'ordre de chevalerie ne ressemble à la pucelle en grâces et vertus, il n'a pas le droit d'être appelé chevalier, si preux soit-il.» C'est par le biais de l'histoire des genres, décrivant le rôle et le rang de la femme en société, que «Curialisation» et «civilisation des mœurs» vont de pair.

La cour apparaît, en outre, comme le lieu d'exercice de la puissance monarchique, le centre d'où rayonnent de nombreuses décisions vers l'ensemble du royaume. Or, la présence des nobles dans les centres palatins de pouvoir et dans les organes de gouvernement qui les relaient à l'échelle locale est essentielle. Depuis longtemps, les travaux de Raymond Cazelles nous ont montré combien l'aristocratie a œuvré à l'affirmation de la monarchie, contrairement aux idées reçues jadis qui faisaient des bourgeois les constructeurs de l'Etat moderne<sup>28</sup>. Fondée sur une profonde réflexion théorique, une étude relative à la principauté de Savoie aux XIVe et XVe siè-

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Philippe CONTAMINE (dir.), Autour de Marguerite d'Ecosse. Reines, princesses et dames du XVe siècle. Colloque international de Thouars (23-24 mai 1997), dont les actes sont actuellement sous presse chez Honoré Champion.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois, Paris, 1958, et Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V, Genève-Paris, Droz, 1982.



cles vient de confirmer ce schéma: dans ces terres alpines et piémontaises, Guido Castelnuovo dépasse l'antithèse surannée entre officiers et gentilshommes, entre bureaucratie et noblesse, pour montrer l'enracinement profond des serviteurs de l'Etat, souvent seigneurs, dans la structure ancienne des pouvoirs<sup>29</sup>. Comme on l'observe encore de nos jours dans les pays en voie de développement, les périodes de transition dans la constitution de gouvernements et d'administrations fortes engendrent de réseaux clientélaires serrés autour des détenteurs d'un pouvoir étatique aussi mince soit-il. Dans un tel contexte, le passage de la dislocation de la puissance à l'Etat ne va pas sans heurts pour les nobles, détenteurs d'une portion du ban aussi bien au niveau du château que du bureau du palais royal. Les chansons du troubadour Bertand de Lamanon (1210-1270), en même temps seigneur foncier et officier de Raimond Bérenger V et de Charles Ier, comtes de Provence, se font l'écho, non sans une certaine schizophrénie politique, des contradictions qu'une telle attitude font assumer aux aristocrates, travaillant à la consolidation d'un Etat qui paradoxalement sape la base seigneuriale de leur puissance<sup>30</sup>. Tel est la complexité du service de la royauté par la noblesse.

La relation entre les nobles et la guerre se transforme de même<sup>31</sup>. La chevalerie est devenue définitivement chrétienne dans ses valeurs<sup>32</sup>, empruntés à une ancienne conception politique fondée sur l'augustinisme. Dans un roman du cycle arthurien, auquel les nobles de la fin du Moyen Age sont largement familiarisés, la fée Viviane expose à Lancelot du Lac que la chevalerie a été créée, des suites du péché originel, pour défendre le faible et le pauvre; il revient à ses guerriers de rétablir la justice et la paix, d'après cette idéologie ecclésiastique du pouvoir. L'action du clergé s'accroît dans les cérémonies militaires, et la présence d'un évêque est presque indispensable pour l'adoubement. Les nobles déserteraient-ils cette cérémonie à la fin du Moyen Age? De nombreux indices semblent le montrer. Pourtant, il reste encore des familles profon-

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo medioevo, Milan, FrancoAngeli, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Martin AURELL, La vielle et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIIIe siècle, Paris, Aubier, 1989, p. 203-208.

<sup>31</sup> Richard W. KAEUPER, Guerre, justice et ordre public. La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Age, Paris, Aubier, 1994.

<sup>32</sup> Jean FLORI, L'idéologie du glaive. Préhistoire de la chevalerie, Genève, Droz, 1983; L'essor de la chevalerie (XIe-XIIe siècles), Genève, Droz, 1986; La chevalerie en France au Moyen Âge, Paris, P.U.F., 1995



dément attachées à ce rite initiatique qui permet de pratiquer la guerre dans l'honneur, comme les Bournonville, issus du comté bourguignon de Boulogne, récemment étudiés par Bertrand Schnerb<sup>33</sup> dans une belle monographie. Dans cette maison, entre 1350 et 1500, dix-sept sur quarante-cinq hommes connus ont été adoubés, la plupart sur les champs de bataille. Il est vrai que ces personnages se livrent avec fureur aux exercices militaires: neuf d'entre eux ont, en effet, trouvé la mort en guerroyant. Cet exemple ne semble pas isolé. Force est de conclure, avec Philippe Contamine, que «la noblesse, au-delà de toutes les mutations, a conservé sa vocation militaire<sup>34</sup>». Pour paraphraser le *Grand coutumier de Normandie* (1235), elle se confond avec la chevalerie<sup>35</sup>.

Ce qui semble nouveau à la fin du Moyen Age est le passage de la guerre privée à la publique. Désormais c'est le roi qui profite de la supériorité militaire que confèrent à la noblesse, imprégnée d'une idéologie de combat, des rentes leur permettant un entraînement continuel. Il appelle plus que jamais les nobles dans son armée. Les biographies rédigées sur Bertrand du Guesclin ou sur Jean le Meingre, dit Boucicaut, héros de la guerre de Cent ans insistent sur leur soumission au monarque, qu'ils servent avec docilité. Ces récits contrastent avec les vieilles chansons épiques qui louaient la révolte aristocratique contre un roi indigne. Guerroyer côte à côte avec le roi est aussi une façon de domestiquer la noblesse, de la rendre plus disponible et obéissante. Dans l'armée royale, chacun apprend, en effet, la discipline, notion qui transforme le vieil idéal chevaleresque fondé sur l'honneur familial du lignage et sur l'exploit individuel.

Il n'empêche que les troubles de l'époque permettent à maints aristocrates de s'adonner encore à la violence en dehors de tout encadrement militaire. L'historiographie allemande la plus récente est sensible au thème du *Raubritter* ou «chevalier brigand», que les princes, les villes et le clergé s'efforcent de criminaliser, couvrant

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Enguerrand de Bournonville et les siens. Un lignage noble du Boulonnais aux XIVe et XVe siècles, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> o. c., p. 329.

<sup>35</sup> Les problèmes théoriques de l'adéquation entre chevalerie et noblesse sont abordés dans les traités castillans du XVe siècle étudiés dans Jesús D. RODRÍGUEZ VELASCO, El debate sobre la caballería en el siglo XV. La tratadística caballeresca castellana en su marco europeo, Salamanque, Junta de Castilla y León, 1996.



d'opprobre, dans les mentalités communes, la pratique personnelle de la guerre et du pillage aristocratique, l'ancienne Fehde<sup>36</sup>. Loin vers le sud, dans le royaume de Navarre, l'ouvrage d'Eloisa Ramírez<sup>37</sup> sur les solidarités nobiliaires et les conflits politiques entre 1387 et 1464, fondé sur une banque de données de 1.609 individus, analyse les fondements sociaux des luttes entre le parti des Agramont, proches de Jean II et philo-français, et celui des Beaumont, partisan du prince de Viana et des Anglais; il découvre ainsi la lame de fond de ces conflits et de l'organisation interne des camps, à savoir les liens de parenté et de clientèle qui unissent les différentes familles de l'aristocratie navarraise entre elles. Encore faudrait-il ajouter que la cohérence et la solidarité de chaque maison nobiliaire ne sont pas toujours aussi fortes et que des luttes intra-familiales éclatent, autour des héritages, plus souvent qu'on ne le pense<sup>38</sup>. La voie de fait reste encore un moyen très répandu de régler les différents dans un milieu où le port et l'usage des armes est un droit.

L'étude des structures de parenté est au cœur de toutes les monographies nobiliaires. Leur évolution est complexe. Le renforcement de l'Etat tend, d'une part, à dissocier la maison nobiliaire, que l'insécurité provoquée par les guerres endémiques mène, d'autre part, à la cohésion. Ces mouvements de systole et diastole méritent d'être approfondis, tout comme la façon dont les maisons se ramifient alors en plusieurs branches, perdant parfois même le

<sup>36</sup> Ulrich ANDERMANN, Ritterliche Gewalt und bürgerliche Selbstbehauptung. Untersuchungen zur Kriminalisierung und Bekämpfung des spätmittelalterlichen Raubrittertums am Beispiel norddeutscher Hansestädte, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang Verlag, 1991, et Manfred KAUFMANN, Fehde und Rechtshilfe. Die Verträge brandenburgischer Landesfürsten zur Bekämpfung des Raubrittertums im 15. und 16. Jahrhundert, Pfaffenweiler, Centaurus-Verlag, 1993. Cf. les comptes-rendus de ces ouvrages par Joseph Morsel, dans Bulletin de la Mission Historique Française en Allemagne, n° 26-27, 1993, p. 168-170, et Hervé TUGAUT, La violence nobiliaire en Allemagne (XIVe-XVe siècle), Mémoire de maîtrise inédite, Université de Rouen, juin 1992.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Solidaridades nobiliarias y conflictos políticos en Navarra (1387-1464), Pampelune, Gobierno de Navarra, 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Cf. parmi tant d'autres, l'exemple de la famille de Lope García de Salazar, empoisonné avec sa fille bâtarde par les siens, étudié par S. Aguirre, o. c.



lien vital qui devrait les unir entre elles<sup>39</sup>. Ces divisions segmentent les domaines des lignées aristocratiques, ce qui, en diminuant le pouvoir de chaque maison, contribue à la croissance de l'Etat. Une des conséquences de ces partages est l'apparition de nouveaux châteaux, de maisons fortes que les castellologues s'efforcent de décrire<sup>40</sup>. Pour parer à l'appauvrissement qu'entraîne la division successorale, les coutumes favorisent, partout en Occident, quoique à des degrés divers, la primogéniture et le majorat<sup>41</sup>. Les nobles utilisent, d'ailleurs, des stratégies matrimoniales hypogamiques, mariant leurs garçons à des bourgeoises enrichies, pourvoyeuses de dot<sup>42</sup>. Tous ces problèmes sont de plus en plus approfondis dans les études les plus récentes et novatrices.

Ce rapide parcours laisse sans doute bien des questions soulevées par l'historiographie récente dans l'ombre. Il ne prétend pas moins signaler quelques centres d'intérêt premiers des médiévistes actuels. Au cœur de leurs questionnements plusieurs thèmes se dégagent: taxinomie et ordonnancement, codes sociaux, gestes et manières, liens de clientèle et de parenté, théâtralisation et criminalisation de la violence, enregimentement et fonctionnarisation... Le développement de ces axes de réflexion occupera toute une génération de médiévistes.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Au sujet des cinq branches de la famille hongroise des Elefanthy, Erik FÜGEDI, o.c., p. 62 écrit: «They were not connected with each other, yet they formed one and the same kindred.» Sur les luttes entre les différents rameaux d'une grande famille, cf. Francisco de MOXÓ, La casa de Luna (1276-1348). Factor político y lazos de sangre en la ascensión de un linaje aragonés, Münster, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> M. BUR (éd.), La maison forte au Moyen Age, Paris, C.N.R.S., 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> La portée de l'enjeu successoral transparaît aussi dans le rituel, extrêmement contraignant, qui règle la naissance des enfants posthumes dans la noblesse, Noël COULET, Affaires d'argent et affaires de famille en Haute Provence au XIVe siècle. Le dossier du procès de Sybille de Cabris contre Matteo Villani et la compagnie des Buonaccorsi (Archivio di Stato di Firenze, Mercanzia, 14143), Rome, Ecole Française, 1992.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Martin AURELL, Une famille de la noblesse provençale au Moyen Age: les Porcelet, Avignon, Aubanel-Distic, 1986, pp. 156-161.